

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°05/2024/CBG

**Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise,
à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.**

- Le **28 Fevr 2024**.....à 12 H, il sera procédé, dans les bureaux de de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

L'AMENAGEMENT ET GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE À LA COMMUNE DE BENGUERIR

**(BARRIERES DE PROTECTION DES ETABLISSEMENTS D'ENSIEGNEMENT :
AL FADILA, AL MASSIRA ET OUM AL MOUMININ)**

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation, des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **cent quatre-vingt-neuf mille dirhams (189 000.00 dhs) TTC.**
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **trois mille cinq cent dirhams (3500 dhs).**
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30 31,32,33,34 et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023 aux marchés publics).
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés et achats de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président (e) de la commission d'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNE.



Présidente Commune Ben Guerir